



ANNEXE : DOCUMENT D'ORIENTATION POUR LE PROJET

Nigel Martin

INTRODUCTION

Le Carold Institute a pour mission de comprendre et de soutenir l'action bénévole, les organismes de bénévolat et la société civile qui joue un rôle croissant au Canada. Nous considérons en effet que la santé du secteur bénévole est un élément essentiel pour assurer la vigueur de la démocratie. Ces dernières années, la terminologie s'est élargie et la notion de bénévolat a pris de l'ampleur de manière à englober les diverses activités entreprises par la société civile aussi bien au Canada que sur la scène internationale.

Par société civile, nous entendons : « une arène, distincte de l'État, du marché et des ménages individuels, où les gens s'organisent et agissent ensemble afin de promouvoir leurs intérêts communs ».

Durant la dernière année, le conseil d'administration du Carold Institute a entrepris un examen interne de ses priorités de programme. C'est à la suite de cet examen que le projet « Du local et au mondial : construire la démocratie » a vu le jour.

Le projet vise à susciter un dialogue continu entre des participants choisis avec soin durant une période d'environ deux ans. Au cours de leurs échanges, ils tenteront de prévoir le rôle que devra jouer la société civile canadienne dans une démocratie moderne, notamment dans un contexte de mondialisation rapide. Ils

s'attarderont particulièrement aux leçons dont la société civile canadienne et internationale pourra s'inspirer pour relever les défis nécessaires à la construction et à la consolidation de la démocratie. Il convient de mentionner que l'impact des événements du 11 septembre 2001 a occupé une place importante dans la réflexion à l'origine de notre projet.

CONTEXTE

L'IMPACT DE LA MONDIALISATION SUR LA DÉMOCRATIE

L'avancée inexorable de la mondialisation touche tous les aspects de l'activité humaine, puisqu'elle se répercute sur le travail des gouvernements, du secteur privé et de la société civile. Ce phénomène a entraîné la croissance spectaculaire d'une société civile tournée vers la scène internationale. Il est impossible d'ignorer « l'effet d'entraînement » de ces citoyens qui, partout dans le monde, ont manifesté contre la guerre en Iraq ou qui se rassemblent maintenant à chaque sommet annuel de la Banque mondiale, du FMI ou de l'OMC, pour nommer quelques exemples parmi tant d'autres. La montée du mouvement anarchiste redéfinit aussi le bénévolat traditionnel tout comme la « nouvelle diplomatie », c'est-à-dire cette vague d'alliances que forgent de plus en plus systématiquement la société civile internationale et les gouvernements du Sud. Le processus de mondialisation a favorisé la compréhension et la coopération à l'échelle internationale. Il a transformé l'interdépendance planétaire en réalité. Dans bien des cas, toutefois, il a simultanément approfondi l'écart entre riches et pauvres, entre puissants et faibles.

Toute la société civile doit fonctionner dans un cadre social et politique extérieur dont elle subit l'influence. Le processus de mondialisation continue d'ailleurs d'élargir ce cadre pour la société civile canadienne. Si l'on veut mieux comprendre ce qui, à première vue, peut sembler être un phénomène canadien, l'on doit maintenant l'examiner dans une perspective mondiale.

La mondialisation rapide a ébranlé nos structures politiques, des structures qui avaient été conçues pour une autre époque. Les problèmes qui relevaient autrefois, à juste titre, de la compétence des gouvernements nationaux ont maintenant pris une dimension internationale. Il en va de même pour l'action bénévole. De plus en plus, les organisations de la société civile (OSC) au Canada constatent que pour atteindre leurs objectifs – en matière d'environnement, de santé, de jeunesse, etc. – et pour mener des actions efficaces, elles doivent miser sur une concertation à l'échelle internationale.

Si de nombreuses structures politiques sont maintenant désuètes, il en va de même, en grande partie, pour les alignements traditionnels de la société civile, qui a notamment connu une expansion rapide dans les pays du Sud et à l'intérieur de

l'ancien bloc soviétique. La relation classique donateur-bénéficiaire, qui s'établissait entre les ONG riches en ressources du Nord et leurs « partenaires » du Sud, n'est donc plus viable. Dans tous les pays du Sud, on se préoccupe du fait que les organisations alliées habituelles, les ONG du Nord, font désormais partie du problème.

Ce phénomène produit une situation plutôt paradoxale dans un pays comme le Canada. D'une part, nos ONG « internationales » possèdent une longue expérience et de vastes connaissances sur la scène internationale, mais elles sont menacées de devenir obsolètes si elles ne changent pas, d'ici peu, leurs méthodes. D'autre part, nos organisations nationales, dont les membres sont engagés au niveau local ou national, possèdent des connaissances poussées à cet égard, mais elles doivent de plus en plus agir à l'échelle internationale.

LE VIDE DE LA GOUVERNANCE MONDIALE

Le réalignement mondial rapide des forces politiques et sociales a créé un vide politique et, fait plus important, un vide démocratique ou, comme on le désigne souvent, un déficit démocratique. Cela vaut autant pour la société civile que pour les gouvernements.

La mondialisation a érodé la souveraineté de l'État-nation. De plus en plus, le secteur privé, qui rend des comptes uniquement à un groupe changeant d'actionnaires, prend des décisions qui échappent au contrôle des gouvernements nationaux même si elles ont des répercussions sur leurs économies. Le seul organe mondial de gouvernance à pouvoir se targuer de certains fondements démocratiques, l'Organisation des Nations Unies, perd sans cesse de l'autorité au profit d'autres organismes multilatéraux tels que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les sommets des chefs des huit pays occidentaux les plus riches (le G8) et, maintenant, le L20 (un club élargi des leaders mondiaux). Ces organismes sont cependant dominés par les pays riches et ils ne peuvent pas raisonnablement prétendre être démocratiques au plan mondial. L'ONU elle-même est sous l'emprise du Conseil de sécurité où le droit de veto accordé à quelques puissants États membres reflète la réalité politique au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.

Par conséquent, alors même qu'un nombre croissant de problèmes de gouvernance doivent être traités dans une perspective mondiale, les structures de gouvernance traditionnelles, rigides et désuètes continuent de faire obstacle au changement. Pendant ce temps, d'importants organismes décisionnels vont de l'avant, mais rendent de moins en moins compte aux citoyens.

Les aspirations à l'hégémonie de la présente administration américaine viennent compliquer beaucoup la situation. Le refus des États-Unis d'être partie à un

nombre croissant de traités internationaux et de participer de manière constructive à d'importants organismes multilatéraux rend aussi moins probable l'établissement d'une nouvelle forme de gouvernance démocratique mondiale.

Jusqu'ici, les gouvernements du Nord manifestent relativement peu de volonté politique de démocratiser sérieusement le régime de gouvernance. Fait surprenant, peut-être, ce sont les ONG, les universitaires, les syndicats et la société civile internationale qui contestent l'impasse actuelle. Ces acteurs assument un leadership de plus en plus visible afin de définir une gouvernance fondée sur la reddition des comptes à tous les peuples de la planète et structurée de manière à pouvoir s'acquitter de cette tâche.

L'IMPACT AU CANADA

En ce qui concerne la gouvernance nationale, le Canada, comme d'autres pays, perd le contrôle de certains aspects de sa souveraineté. Les accords de commerce multilatéraux déterminent de plus en plus les décisions économiques internes. Ils ont aussi un impact direct sur des politiques nationales classiques comme la culture, l'environnement et le degré souhaité d'intervention gouvernementale.

L'incapacité croissante du gouvernement canadien à exercer le contrôle ultime sur certaines questions autrefois de son ressort a également un impact sur la société civile. Par conséquent, nos OCS doivent de plus en plus souvent adopter deux grandes approches. D'un côté, elles tentent d'influencer l'ordre du jour mondial; elles le font d'ordinaire, mais pas exclusivement, en traitant directement avec les organismes multilatéraux dont l'ONU. En général, elles collaborent à cette fin avec les ONG des autres pays, souvent sous l'égide d'un organisme de coordination internationale. D'un autre côté, les OSC canadiennes poursuivent vigoureusement leurs efforts afin d'influencer les questions intérieures. En général, elles le font en mobilisant le public intéressé pour qu'il exerce des pressions sur le palier de gouvernement compétent.

DES EFFORTS INTERNATIONAUX POUR CONTRER LE DÉFICIT DÉMOCRATIQUE

Dans certains pays, notamment ceux du Sud, la société civile se sert de sa capacité collective pour tenter de renforcer son gouvernement national afin de l'aider à résister aux pressions du secteur privé ou multilatéral dominé par le Nord.

Une série de forums internationaux destinés à la société civile ont aussi vu le jour, notamment le Forum social mondial au Brésil, CIVICUS à Johannesburg, le Forum international de Montréal et, dernièrement, Ubuntu à Barcelone. L'intérêt commun de ces nouveaux regroupements est de renforcer la société civile internationale pour qu'elle soit capable d'influencer la démocratie à l'échelle mondiale.

Il importe toutefois de souligner que, du niveau local jusqu'au niveau mondial, la société civile s'efforce toujours davantage de jouer un rôle direct dans la gouvernance. Les approches adoptées varient : elles vont d'une défense de plus en plus éloquente de l'anarchisme, menée par des jeunes, jusqu'aux propositions de réforme de l'ONU, notamment l'intégration officielle de la société civile internationale, en passant par un appel soutenu à la formation de « parlements des peuples ».

En fait, le modèle traditionnel de la démocratie tel qu'il a été conçu en Occident subit des attaques. Selon certains militants, il faut le réformer, mais selon d'autres, il faut inventer une forme entièrement nouvelle de gouvernance démocratique.

Il importe de noter aussi que les « attaques » contre la présente forme de gouvernance s'expriment en grande partie de manière passive. Un nombre croissant de citoyens au Canada et ailleurs dans le monde semblent se désengager : ils refusent d'appuyer le régime en place, refusent de voter et/ou détruisent délibérément leurs bulletins de vote, et se tournent vers d'autres lieux pour investir leurs énergies politiques.

LES PRATICIENS INVITÉS À CONSTRUIRE LA DÉMOCRATIE DU LOCAL AU MONDIAL

À plusieurs égards, la société civile canadienne se porte bien, même très bien. C'est la situation de gouvernance plutôt ambiguë dont il a été question qui nous a incité à entreprendre notre projet. En effet, la société civile canadienne doit, qu'elle le veuille ou non, fonctionner de plus en plus dans un contexte mondial.

Dans certains pays et, dans une large mesure, au Canada, un climat de peur s'est installé. Si l'inquiétude a surgi en réaction aux horribles événements du 11 septembre 2001, elle est toutefois entretenue par la frénésie des médias et par une manipulation politique cynique. Le climat ainsi créé a produit, entre autres, un vague sentiment d'appréhension. Il a mené à une gouvernance qui permet de justifier par cette crainte les restrictions imposées aux libertés civiles au nom de la démocratie.

La société civile au Canada et ailleurs dans le monde s'efforce de combler le vide démocratique qui va croissant. Elle devient toutefois la cible d'un important mouvement de ressac qui remet en question sa légitimité, son imputabilité et sa représentativité. À notre avis, ce mouvement menace le fonctionnement libre de la société civile et il confère à notre projet un sentiment d'urgence.

Notre projet a certaines caractéristiques propres à favoriser la communication et les interactions libres. Il a pris la forme d'un dialogue constant, échelonné sur une

période de deux ans, au cours duquel les participants ont choisi des études de cas sur des problèmes et/ou des méthodes jugés importants. Les résultats préliminaires de ces études ont été présentés durant la conférence internationale « La Démocratie mondiale : les visions et les stratégies de la société civile » organisée à Montréal, en mai 2005. Les membres du Carold Institute ont alors reçu des commentaires sur leurs recherches et sur l'ensemble du projet. Nous en tiendrons compte durant la dernière phase du dialogue ainsi qu'au moment de formuler des conclusions et des recommandations.

L'AMORCE DU DIALOGUE ET LE CHOIX DES PARTICIPANTS

En organisant une série de séminaires de réflexion, l'Institut Carold espérait observer la dynamique à l'œuvre entre des militants de la société civile qui échangent leurs perceptions par rapport à la mondialisation, à la démocratisation, à la citoyenneté et à l'apprentissage. Nous les avons choisis de manière à obtenir une représentation équitable du caractère bilingue historique du Canada, la parité entre les sexes et une diversité en fait de profession et d'origine ethnique.

Chaque membre a fait profiter le groupe de son expertise particulière à propos des initiatives entreprises afin de consolider la démocratie. Les échanges continuels et libres ont enrichi les connaissances de chaque membre sur la question. Ils ont aidé le groupe à choisir les études de cas et les textes qui exprimaient les diverses préoccupations de ses membres. Une telle approche permet de comprendre d'une manière plus holistique les défis à relever et les leçons à tirer de la consolidation de la démocratie.

LA SÉLECTION DES ÉTUDES DE CAS

Les membres du conseil d'administration du Carold Institute ont analysé librement, avec les participants choisis, le thème central du projet. Ensemble, ils ont dégagé de grands sous-thèmes qui se prêtaient chacun à une étude de cas. Ces cinq sous-thèmes sont :

- les nouvelles formes de gouvernance;
- la sécurité;
- l'économie sociale;
- l'éducation;
- les communautés autochtones.

Après une analyse complète et un dialogue soutenu, le conseil d'administration a sélectionné cinq études de cas. Voici les titres des études retenues et les noms de leurs auteurs :

- Porto Alegre et le budget participatif : l'éducation civique, la politique et les possibilités de répétition, Rebecca Abers
- Équiterre : de l'idéalisme à l'action individuelle et politique, Sidney Ribaux
- La démocratisation de la connaissance : l'expérience des pratiques de recherche misant sur un partenariat université-communauté, Yves Vaillancourt
- Le renforcement des capacités à Kitamaat, Mark Selman
- Sécurité et citoyenneté : nouvelles définitions et nouveaux partenariats, Punam Khosla

L'Institut a aussi commandé un texte d'analyse générale sur les incidences sociales et démocratiques que pourraient avoir les nouvelles mesures de sécurité adoptées au Canada dans la foulée des événements du 11 septembre 2001. Il s'agit de :

- La sécurité pour la société civile, Christine Laliberté.

CONCLUSION

Au-delà des inspirations et des leçons à tirer des études de cas particulières, plusieurs grands enjeux communs se dégagent.

Premièrement, une partie de la terminologie utilisée pour nommer les questions fondamentales soulevées dans notre projet reste ambiguë pour bon nombre de personnes et elle se prête donc à diverses interprétations. Souvent, un mot différent sert à décrire ce qui semble être un phénomène similaire, voire identique.

Citons par exemple les appellations « tiers secteur », « secteur bénévole » et « société civile ». La recherche d'un nouveau modèle de démocratie a aussi fait en sorte que l'on emploie, de manière interchangeable, les termes « démocratie représentative », « démocratie participative », « démocratie délibérative » et « démocratie directe ».

De plus, par rapport aux problèmes traités, les concepts de « société civile » et de « gouvernance mondiale » sont tous deux entrés assez récemment dans le langage des universitaires et des militants. Il ne faut donc pas se surprendre qu'il y ait des recouvrements et/ou des répétitions dans les termes. Pour le Carold Institute, cela signifie qu'il faut clarifier et uniformiser une partie de notre terminologie.

Deuxièmement, les études de cas confirment la nécessité de mieux comprendre les relations entre la consolidation de la démocratie aux niveaux local et mondial. Il s'agit d'un enjeu récurrent et, en fait, dans chacune des études, on semble avoir eu de la difficulté à les découvrir. Il est essentiel de faire émerger « naturellement » les liens et d'éviter d'appliquer de façon abstraite ou forcée les prémisses de notre projet, à savoir les rapports déterminants qui unissent les actions locales et les actions mondiales.

Au-delà des études de cas, il semble, à première vue, qu'avec le temps, les praticiens au niveau local constatent comment certains problèmes quotidiens des populations prennent leur source dans le contexte économique ou politique régional ou mondial. Il est toutefois moins évident que les praticiens au niveau international soient sensibles aux réalités locales et qu'ils en tiennent compte. En fait, dans certaines situations, il ne fait aucun doute que les militants « de l'extérieur » sont prêts à sacrifier les intérêts locaux pour ce qu'ils perçoivent comme l'intérêt plus large du « bien commun ».